

Certu

Centre d'études sur les réseaux, les transports,
l'urbanisme et les constructions publiques

Voirie, espace public

Lyon, le 18 mars 2009

Le directeur du CERTU
à

Monsieur le Directeur du bureau d'enquêtes sur
les accidents de transport terrestre
BEA-TT
Tour Pascal B
92055 LA DEFENSE Cedex

Affaire suivie par : Dominique BERTRAND /VOICGR
dominique.g.bertrand@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04.72.74.58.48 – Fax : 04.72.74.59.30

Objet : Recommandation suite au rapport d'enquête technique sur la
collision entre un tramway et une voiture particulière survenue le 4 juin
2007 à Saint-Herblain (44)

En conclusion du rapport d'enquête technique sur l'accident survenu à Saint-Herblain le 4 juin 2007 entre un tramway et une voiture particulière, votre service a émis plusieurs recommandations, dont une à l'adresse conjointe de la DSCR et du CERTU.

Celle-ci concerne l'évaluation de la signalisation d'arrêt utilisée pour la protection des traversées de voies de tramway, à travers la poursuite d'expérimentation de signaux actuellement utilisés en France et le recensement des signaux utilisés dans d'autres pays.

L'utilisation des signaux R24 en protection des traversées de voies de tramway a déjà fait l'objet de plusieurs évaluations et expérimentations, à Nantes notamment, et des recherches d'information dans des pays voisins entreprises dans le cadre d'un groupe de travail sur la signalisation liée aux transports collectifs. Une synthèse aussi exhaustive que possible de ces diverses études et recherches nous semble devoir être faite dans un premier temps, puis enrichie si besoin de nouvelles évaluations des différents signaux d'arrêt existants pour tendre à un bilan aussi objectif que possible de leur efficacité.


C'est pourquoi, dès réception de la commande que la DSCR a évoqué dans sa lettre à votre adresse en date du 3 mars 2009, le CERTU engagera cette action, en étroite concertation avec le STRMTG, qui nous a déjà assuré de sa disponibilité et de son intérêt à y participer.

A cette occasion, la réactivation du groupe de travail partenarial sur la signalisation liée aux TC, associant notamment des représentants de gestionnaires de voirie, d'AOT et d'exploitants de réseaux de transports collectifs nous semble opportune, tant pour alimenter nos travaux que pour en valider les résultats.

Copie à : DSCR/SDAI/ bureau de la circulation et de la sécurité routière
STRMTG/DTw

Nous veillerons par ailleurs à la cohérence et à la complémentarité de cette action avec celle conduite sur la signalisation des passages à niveau par la DSCR et le SETRA.

Le Directeur du CERTU



Bruno VERDON



Présent
pour
l'avenir